



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

VINGTIÈME SESSION

Nairobi, Kenya, 1 - 5 février 2016

RENFORCER LES CRITÈRES ET INDICATEURS POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET LEUR UTILISATION DANS LES POLITIQUES ET PRATIQUES EN AFRIQUE

I. Le rôle clé des critères et indicateurs dans la gestion durable des forêts

1. Au cours des 25 dernières années, les critères et indicateurs de gestion durable des forêts (C&I de GDF) sont devenus un outil vital pour développer une approche commune des composantes clés de la gestion durable des forêts. En Afrique, les processus régionaux des C&I ont développé des principes, critères et indicateurs (PCI) de GDF et des efforts conjoints visant le renforcement du suivi et de l'établissement des rapports concernant les indicateurs. Ils ont été adoptés et appliqués dans différents contextes et par conséquent ont indubitablement contribué à définir la GDF, fournissant un cadre pour la discussion, et ont stimulé un suivi amélioré.

2. Toutefois, les C&I n'ont pas répondu aux attentes de l'ambition générale visant un ensemble essentiel convenu de C&I pour la GDF pour les utiliser comme cadre de formulation de politiques à différents niveaux et pour orienter les pratiques de gestion, pour évaluer l'évolution vers la durabilité ou pour améliorer la communication avec les acteurs en dehors du secteur forestier. Ainsi, il existe un champ d'application matériel pour renforcer davantage les C&I et améliorer l'application des indicateurs forestiers dans les politiques et la pratique aux niveaux régional, national et de l'unité de gestion forestière. Pour réaliser leur plein potentiel sur ces domaines clés, il est nécessaire de renouveler les efforts à tous les niveaux pour développer davantage et adapter les C&I existants et améliorer leur utilisation, y compris dans le contexte des Objectifs de développement durable.

3. Au cours de l'année 2014, la FAO a entrepris un examen national et régional et une évaluation des besoins au moyen de consultations auprès d'experts originaires de 38 pays en Afrique du centre, de l'est, du sud et de l'ouest, et a exploré les opportunités de renforcer l'utilisation des C&I de GDF

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

aux niveaux régional, national et local¹. Un atelier régional des C&I a suivi en mai 2015 à Douala au Cameroun. Cet atelier a été organisé en collaboration avec l'organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et sous les auspices de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et le Ministère des forêts et de la faune sauvage du Cameroun. 65 participants représentant les administrations des forêts et de l'environnement, les ONG nationales et internationales, les institutions de recherche, le secteur privé et d'autres parties prenantes étaient présents à l'atelier. L'objectif de la réunion était d'examiner les diverses situations en Afrique de l'ouest, du centre, de l'est et du sud, de partager des expériences, de cerner les forces et faiblesses des diverses initiatives à l'aide des C&I, et de proposer une approche pour les années à venir afin de relancer l'utilisation des C&I, non seulement en termes de stratégies et de politiques de gestion des forêts, mais également par les vrais responsables des forêts sur le terrain pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

II. L'utilisation des C&I de GDF en Afrique

4. Depuis 1992, les PCI ont été développés en Afrique pour la gestion des forêts naturelles productrices de bois d'œuvre, notamment avec l'aide de l'OIBT. Ces PCI ont été adoptés dans presque tous les états membres de l'OIBT, mais ces pays n'ont pas encore développé des systèmes de suivi efficaces basés sur ces mêmes PCI. Il faut noter que les PCI de l'OIBT ont le plus souvent été utilisés comme références pour développer des PCI plus opérationnels et ciblés dans le cadre de processus de certification volontaire des forêts (Forest Stewardship Council, Programme pour l'approbation de la certification des forêts, Certification OLB (Origine et légalité des bois), Vérification de la légalité & traçabilité du bois, etc.) et plus récemment pour développer les grilles de légalité du FLEGT² ou les systèmes de vérification de la REDD+³. L'Afrique centrale dispose d'un observatoire forestier avec un ensemble d'indicateurs au sujet desquels des informations sont régulièrement fournies dans le Bassin du Congo. Dans les pays non-membres de l'OIBT exportant peu ou pas de billes de bois ou de bois de sciage, la situation des C&I varie davantage. En général, les PCI n'ont pas été officiellement adoptés par les pays pour la surveillance des forêts bien que dans certains cas les C&I aient été utilisés comme base pour fixer des exigences spécifiques, par exemple en rapport avec les plantations forestières ou les forêts à gestion communautaire et les permis connexes.

5. En général, une compréhension améliorée du concept des PCI peut être observée aux niveaux régional, national et local. Il est communément admis qu'il est avantageux de disposer d'outils appropriés pour soutenir la formulation de politiques et la planification factuelles, la promotion de pratiques durables et le suivi et l'évaluation de la gestion des forêts. Les PCI ont été utilisés à divers niveaux pour faire exécuter ces tâches par différentes parties prenantes (voir la Figure 1), même si un nombre de faiblesses peuvent être observées dans la pratique. Cela inclut l'appropriation réelle et l'utilisation plus systématique des PCI par les agences gouvernementales.

¹ Projet : « Renforcer les Critères et indicateurs de gestion durable des forêts et leur utilisation dans les politiques et pratiques forestières » (2014-2015) coordonné par la FAO et financé par le Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture.

² Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux

³ Réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation forestière et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'amélioration des stocks de carbone forestier.

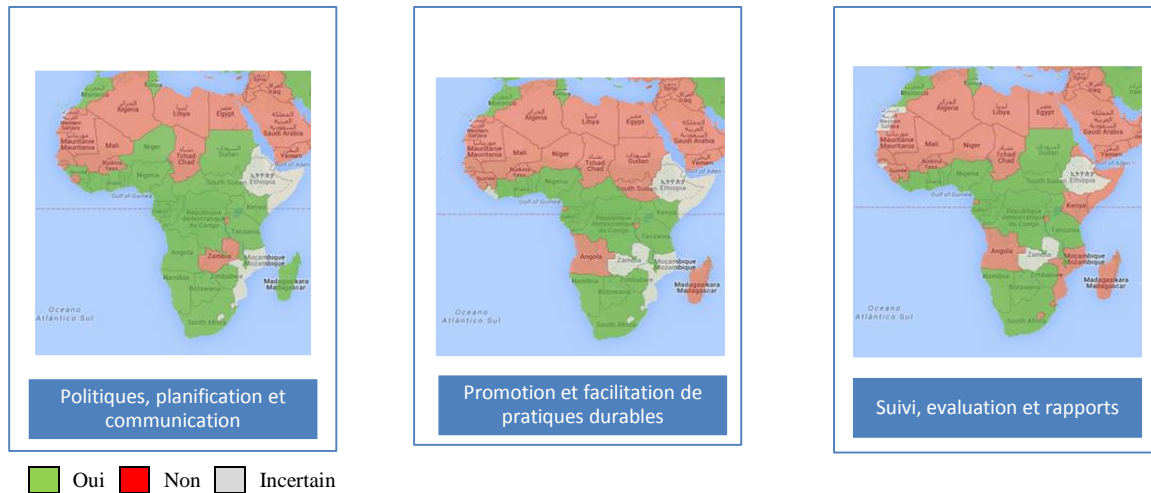


Figure 1. Différentes utilisations des C&I pour la GDF en Afrique

6. Une disparité majeure entre les principales régions de l'Afrique a été observée, avec des différences culturelles et juridiques marquées. Dans la pratique, l'Afrique centrale est la région la plus avancée pour ce qui est du développement et de l'utilisation des PCI, surtout avec un plan de convergence depuis 2005 et un plan récemment adopté prévu de terminer en 2025. L'Afrique orientale et australe est la moins avancée dans l'utilisation des C&I de GDF, et les agences gouvernementales ne jouent souvent qu'un rôle minime dans le développement, l'utilisation et la promotion des C&I de GDF. L'Afrique de l'ouest quant à elle se trouve dans une situation intermédiaire avec un plan de convergence qui vient juste d'être approuvé et dont la mise en œuvre pourrait bénéficier du développement et de la disponibilité de C&I pertinents aux niveaux national et régional et acceptés au niveau international. Les principaux facteurs expliquant ces différences entre les régions africaines sont les suivants:

- Le fait que l'état soit ou non le propriétaire de la terre et donc des forêts se trouvant sur cette terre;
- Le fait que le pays soit ou non membre de l'OIBT et ait reçu un appui spécifique;
- L'existence ou l'absence d'un programme forestier national.

III. Perspective pour mobiliser le plein potentiel des C&I de GDF en Afrique

7. Les discussions lors de l'Atelier régional africain tenu à Douala au Cameroun en 2015, ont souligné que la valeur ajoutée des C&I à long terme dépend de leur utilisation et donc de leur mode de formulation et du caractère participatif du processus. Les participants ont noté que leur utilisation doit être encouragée à tous les niveaux en les adaptant aux différents contextes. Les C&I sont notamment considérés comme utiles pour la planification et le développement de directives (cadres juridiques et réglementaires, normes, etc.). Ils contribuent également à développer une atmosphère de confiance entre les gouvernements et les divers groupes d'utilisateurs des forêts (secteur privé et communautés). En outre, ils servent de base pour les accords, l'évaluation des résultats, la transparence et la redevabilité.

8. L'atelier a également conclu que des efforts sont nécessaires en vue d'établir des mesures incitatives appropriées afin de promouvoir l'utilisation des C&I pour obtenir des retours sur investissements dans les chaînes de valeur forestières. Cela nécessitera un suivi, une évaluation et des rapports améliorés basés sur des données fiables (surveillance par satellite, gouvernance socio-économique et gestion efficace et utilisation des ressources), le tout à un coût abordable.

9. Les discussions des groupes de travail et des sessions plénières durant l'atelier africain, ont produit 15 suggestions quant aux lignes d'action (voir le Rapport de l'atelier⁴), notamment :

- Établir un cadre consultatif multisectoriel national permanent sur la GDF et sur la planification de l'aménagement des terres incorporant les divers processus en cours (REDD+, FLEGT, etc.) afin d'harmoniser les C&I et de simplifier leur suivi et rapports;
- Développer les PCI génériques pour les régions et les pays qui n'en disposent pas, pour qu'ils puissent effectuer des adaptations spécifiques pour les divers modes d'utilisation des forêts et des ressources forestières;
- Encourager les pays non encore dotés de PCI à les adopter et à les mettre en œuvre pour les divers types de forêts et pour promouvoir leur application par les petites et moyennes entreprises à travers des mesures incitatives et des mécanismes d'accès au financement;
- Renforcer les capacités des parties prenantes pour l'utilisation des PCI;
- Développer les capacités nationales et locales pour la collecte, le traitement, et la dissémination des informations relatives au suivi de la gestion forestière.

10. À la suite des recommandations de l'Atelier africain, une étude est en cours dans quatre pays de l'Afrique centrale (Cameroun, Congo, RDC et Gabon) pour identifier les plateformes existantes et discuter de l'harmonisation des approches visant à faciliter les synergies entre les diverses initiatives et à éliminer les emplois doubles coûteux.

11. En outre, deux publications sur les utilisations des C&I de GDF sont en cours de préparation pour fournir un accès illimité aux expériences et enseignements:

- Expériences et leçons dans l'utilisation des C&I de GDF pour renforcer la Gestion axée sur les résultats (GAR): Orientation pour les administrations forestières nationales afin de renforcer une planification et un suivi des politiques axés sur les résultats.
- Utiliser les C&I pour renforcer la gestion forestière durable à assise communautaire/à petite échelle: expériences et leçons.

12. Les résultats des consultations régionales sur le statut et le potentiel futur des C&I à promouvoir et démontrer la GDF ont été présentés lors du Congrès forestier mondial tenu à Durban en Afrique du sud en septembre 2015. Lors du Forum mondial sur les indicateurs forestiers du XIV^{ème} Congrès forestier mondial, les participants ont demandé «la mobilisation du plein potentiel des C&I de GDF dans la politique et la pratique: perspectives»⁵. D'ici 2020, les C&I de GDF seront utilisés par les décideurs dans la politique et la pratique à tous les niveaux pour:

- Renforcer le développement de politiques, programmes et plans axés sur les résultats et suivre leur mise en œuvre;
- Promouvoir et fournir des mesures incitatives pour la transition vers des pratiques forestières durables et la certification de la gestion forestière;
- Renforcer le dialogue avec les autres secteurs et démontrer la contribution des forêts et de la foresterie au développement durable et au bien-être de la société; et
- Suivre, évaluer et faire des rapports sur la gestion durable des forêts et contribuer à la mesure du progrès réalisé pour une utilisation plus durable des ressources naturelles et des terres.

⁴ Rapport de l'atelier à <http://www.fao.org/forestry/ci/89368/en/> (en anglais)

⁵ Voir

http://foris.fao.org/meetings/download/_2015/global_forest_criteria_and_indicators_forum_promot/misc_documents/_2._strengthening_forest_sustainability_indicators_vr_wfc.pdf

IV. Points à considérer

13. Considérant la nécessité de renforcer l'utilisation des C&I de GDF, y compris dans le suivi, l'évaluation et les rapports, la Commission pourrait envisager de :

- Encourager les Gouvernements en Afrique à développer des C&I génériques pour la région permettant de faire des adaptations spécifiques au niveau national pour les divers modes d'utilisation des forêts et des ressources forestières, y compris les zones hors des forêts, pour une gestion durable des terres plus intégrée et la promotion de l'utilisation des C&I pour le suivi des contributions des forêts aux ODD.
- Encourager les Gouvernements en Afrique à établir un cadre intersectoriel national permanent sur la GDF et la planification de l'utilisation des terres, incorporant les divers processus en cours (REDD+, FLEGT, etc.), afin d'harmoniser les C&I et de simplifier leur utilisation dans le cadre du suivi et des rapports.
- Encourager la FAO à poursuivre l'appui qu'elle apporte aux pays pour développer les capacités des parties prenantes dans l'utilisation des C&I, y compris leur utilisation par les petites et moyennes entreprises.